



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 27 août 2021

### **A75 – Communes de Lapanouse-de-Cernon, La Cavalerie, La Bastide-Pradines, Saint-Georges-de-Luzençon et Creissels (12)**

#### **Travaux de réfection de la chaussée Restrictions de circulation du lundi 6 au vendredi 17 septembre 2021**

En raison des opérations de réfection de chaussée, la Direction Interdépartementale des Routes Massif Central informe de la mise en place de restrictions de circulation sur l'autoroute A75.

#### **Première phase : du lundi 6 au vendredi 10 septembre 2021**

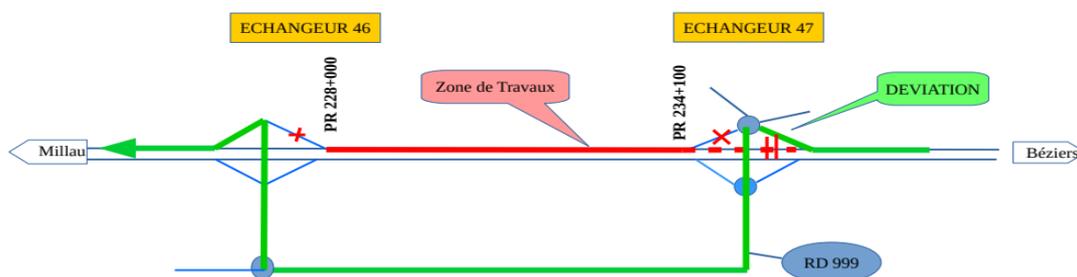
La circulation sur l'A75 dans le sens Béziers -> Millau sera coupée entre les échangeurs n° 46 (Beaumescure) et n° 47 (La Cavalerie). Les usagers seront invités à sortir à l'échangeur n° 47 (La Cavalerie) et à emprunter la RD 999 pour rejoindre l'A75 à l'échangeur n° 46 (Beaumescure).

Ces travaux impliqueront également la fermeture des bretelles de sortie de l'A75 par l'échangeur n° 46 (Beaumescure) et d'entrée sur l'A75 par l'échangeur n° 47 (La Cavalerie), dans le sens Béziers -> Millau.

Les usagers souhaitant entrer sur l'autoroute par l'échangeur n°47 (La Cavalerie) seront invités à le faire par l'échangeur n° 46 (Beaumescure).

#### **1ère Phase : Travaux du PR 234+100 à 228+000**

#### **FERMETURE TOTALE A75 avec déviation par RD 999 (PGT)**



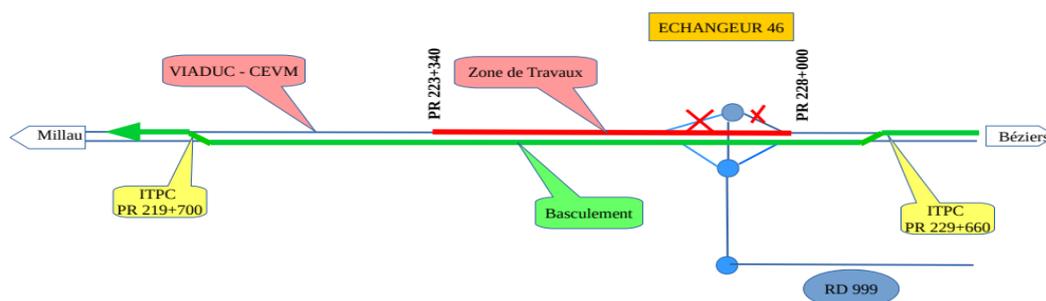
## Deuxième phase : du lundi 13 au vendredi 17 septembre 2021

La circulation sur l'A75 dans le sens Béziers -> Millau sera basculée sur la chaussée opposée sur une longueur de 10 km. La circulation se fera donc à double sens sur cette zone.

Les bretelles d'entrée et de sortie par l'échangeur n° 46 (Beaumescure) dans le sens Béziers -> Millau seront fermées à la circulation. Pour accéder ou sortir de l'autoroute, les usagers seront invités à emprunter l'échangeur n° 47 (La Cavalerie).

2ème Phase : Travaux du PR 228+000 à 223+340

BASCULEMENT du sens 2 sur 1



**Les transports exceptionnels de largeur supérieure à 3,5m seront interdits à la circulation sur l'itinéraire pendant toute la durée du chantier.**

Afin de préserver la sécurité du personnel travaillant aux abords du chantier et des usagers, la vitesse sur ces différentes sections en chantier sera abaissée à **80 km/h** dans les zones à double sens de circulation et à **50 km/h** sur les lieux de basculement.

**Nous attirons l'attention des usagers sur la vigilance aux abords du chantier et le respect des limitations de vitesse.**

La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les engage à respecter la signalisation mise en place et à veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet:

<http://www.dir-mc.fr>  
[www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr)

**Direction interdépartementale  
des Routes Massif central**

Mél. : [com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr](mailto:com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr)  
Bureau de la communication  
et de la qualité de l'information

CS 90447  
60 avenue de l'Union soviétique  
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1